



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC D'ARTHABASKA

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 12 août 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #2 - Monsieur Jacques Pépin

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-08-283 / DEMANDE PARTENARIAT DE LA TABLE DE CONCERTATION POUR LES PERSONNES ÂNÉES DE LA MRC D'ARTHABASKA

CONSIDÉRANT la demande de partenariat sollicitée par la table de concertation pour les personnes âgées du centre du Québec auprès de la municipalité de Saint-Valère;

CONSIDÉRANT QUE *La Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska travaille* à finaliser l'organisation de la Journée internationale des personnes âgées de la MRC d'Arthabaska qui se tiendra jeudi 3 octobre 2024 à la Salle du Canton de Warwick;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de proclamer la date du mardi 1er Octobre 2024 « Journée internationale des personnes âgées de la Municipalité de Saint-Valère »;

En conséquence, sur la proposition du conseiller Jacques Pépin et appuyé par le conseiller Guy Dupuis et résolu:

- **QUE** la municipalité de Saint-Valère consent à faire l'acquisition de deux billets pour un montant de 40 \$ dans le cadre de l'organisation de la Journée internationale des personnes âgées de la MRC d'Arthabaska qui se tiendra jeudi 3 octobre 2024 à la Salle du Canton de Warwick dans le cadre des de l'organisation de la journée internationale des personnes
- **QU'UNE** contribution financière de 50\$ soit accordée à la table de de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska;
- **QUE** la journée du mardi 1^{er} Octobre 2024 soit proclamée « Journée internationale des personnes âgées de la Municipalité de Saint-Valère »
- **QU'UNE** copie de cette résolution soit transmise à *La Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska*

Adopté à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **15 août 2024**.

Karl Peguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier